

École élémentaire Les Coteaux du Suzon

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 13 mars 2025

Parents élus : Mme Ferry, Mme Robitaillie, Mme Viret, Mme Morcrette, Mme André-Chenaud, Mme Bouillet, Mme Trioulaire, M. Maluski.

Enseignants : Mme Aubertin-Ridolfi, Mme Delmaire-Sizes, Mme Rault, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

Représentantes de la Mairie : Mme Blaya, conseillère municipale.

DDEN : M. Delion.

Directrice du périscolaire : Mme Jacotot.

Référente du CLAS (centre Baudelaire) : Mme Porcherot Mylène.

Absents excusés : Mme Gagnepain, Mme Lejeune.

Ouverture de la séance à 17 h 35.

Inscription pour l'année scolaire 2025-2026

→ Prévisions par niveaux à partir des effectifs 2024-2025

18 CP – 15 CE1 – 21 CE2 – 21 CM1 – 29 CM2 soit **104 élèves**

Carte scolaire :

Pour la rentrée 2025, **nous perdons 7 élèves**. Nous étions dans le champs d'étude pour une fermeture de classe.

Nous évitons la fermeture. La rentrée 2025 se fera bien avec **5 classes**.

La nouvelle procédure d'inscription mise en place l'année passée reste la même.

Les inscriptions des nouveaux CP et nouveaux arrivants se réaliseront en 2 étapes :

- Étape 1 : Pré-inscription sur "**eservices.dijon.fr**" ou dans les mairies de quartier
- Étape 2 : Admission par les directions d'école

La plate-forme sera accessible pour les inscriptions et les demandes de dérogation à partir du **10 mars 2025**.

Pour la communication aux familles gérée par la ville : la plaquette d'information et les affiches seront disponibles très prochainement.

- Les décisions de la Commission de dérogations seront connues après la mi juin.

Poursuite de scolarité

Orientation 6ème

- 3 février : ouverture de l'application Affelnet 6ème (application qui gère l'orientation des élèves de CM2).
- 7 février : édition et remise aux familles de la fiche de liaison **Volet 1 (vérification des adresses)** → retour au plus tard le 10/03.
- 14 mars : édition et remise aux familles de la fiche de liaison **Volet 2 (choix de l'orientation)** → retour au plus tard le 28/03 avec les documents de dérogation si nécessaire.
- 9 avril : fermeture de l'application Affelnet 6ème.
- 2 juin : résultats Affelnet 6ème pour les écoles.
- A compter du 2 juin : réunion de la commission de liaison école collège.

Déroulement de la scolarité : CP au CM2

- 7 mai (au plus tard) : notification aux familles des décisions du conseil des maitres à l'aide de la fiche dialogue → retour au plus tard le 23/05.

Fête de carnaval du 21/02/2025 : bilan

Le carnaval est toujours positionné le jour des vacances d'hiver, les festivités se sont déroulées au sein de l'école comme habituellement (défilé des différentes classes dans le gymnase puis vente de gâteaux, boissons et cotillons dans la cour de récréation).

Nous remercions les parents investis au comité des fêtes pour l'organisation de cette fête ainsi que ceux ayant aidé le jour même.

Le bénéfice est de 547,35 €.

Règlement intérieur

Sur la base du règlement type départemental, le règlement intérieur de l'école a été mis à jour.

Cette nouvelle version a été présentée au conseil d'école qui l'a adoptée et votée à l'unanimité.

Par conséquent, le nouveau règlement intérieur de l'école est disponible et consultable sur le site internet de l'école, il n'y aura pas de distribution papier. Durant quelques semaines, les modifications effectuées seront surlignées dans la version disponible sur le site.

Dans les semaines à venir, vous serez invités par l'intermédiaire du cahier de liaison de votre enfant d'attester d'avoir bien pris connaissance de ce nouveau règlement.

Informations diverses

→ Spectacle de Noël, le magicien Nicoco : Ce spectacle de qualité offert aux enfants le jour des vacances de Noël a été très apprécié et a été suivi du goûter traditionnel de Noël. Merci à Mme Vieira pour le choix de ce spectacle.

→ Stages de réussite dans le cadre des vacances apprenantes :

L'école n'a pas été retenue pour le stage de réussite pour ces vacances d'hiver. A ce jour, nous n'avons pas d'information quant aux vacances suivantes.

→ Intervention infirmière scolaire (Mme Ladier) :

Intervention auprès des CM2 (2 séances) planifiée au cours du second semestre : Éducation à la sexualité

→ Festival du livre : nous renouvelons l'expérience de l'an passé, au sein de l'école du 12 mai au 23 mai 2025 – dépôt d'une sélection d'ouvrages récents (en 3 exemplaires) – découverte des livres par les enfants – possibilité d'achat sur place ou en ligne – bénéfice de 20 % sur la recette.

→ Exercice PPMS :

Le second exercice PPMS a été réalisé le lundi 17 février 2025 : choix d'un risque majeur dans le quartier de l'école → confinement dans le gymnase, les différentes missions de chacun ont été rappelées.

Avec Mme Catinot, nous rencontrons Ambre Facon (assistante prévention du département) le mercredi 19 mars afin de rédiger le **PPMS unifié Risques Majeurs et Attentat Intrusion**.

→ Photos scolaires :

Les photos ont été réalisées le 10 octobre 2024. **Le bénéfice est de 881,16 €.**

→ Cotisations :

Demandées aux familles (pas d'obligation) – **820 €** pour la coopérative.

→ Vente de chocolats :

Action menée par les parents du comité des fêtes à l'occasion de Pâques. La communication va être faite très prochainement.

→ Réalisation et vente de gaufres :

Le vendredi 14 février 2025, les parents du comité des fêtes ont réalisé et vendu des gaufres à la sortie de la classe à 16h05 et à la sortie du TAP à 16h50. Ce fut un réel succès, merci aux parents. **Le bénéfice est de 236,90 €.**

→ Jeux de cour :

Des jeux de cour ont été achetés, 5 types de jeux (échecs, dames, puissance 4, kappla, cordes à sauter, frisbee, wortex, raquettes, basket) – rotation des différentes classes sur la semaine – mise à disposition d'une salle de lecture pendant la récréation.

→ Vente brioches :

Action menée par les parents du comité des fêtes fin janvier pour aider au financement des sorties scolaires. **Le bénéfice est de 173,03 €.**

Activités des classes

→ **Projet école et cinéma** : pour 3 classes, CP (Mme Delmaire-Sizes), CE1 (Mme Aubertin-Ridolfi) et CE2 (M. Mathey et Mme Rault).

La 2ème séance aura lieu le mercredi 26 mars (le matin).

→ **APER** : pour la classe de M. Mandrillon → interventions planifiées le jeudi 10 et le vendredi 11 avril 2025.

→ **Activité USEP** : pour la classe de Mme Rault et M. Mathey, une rencontre Kinball a eu lieu le jeudi 20 février au gymnase Kennedy à Dijon.

La prochaine rencontre est planifiée le jeudi 3 avril à l'occasion de la semaine olympique et paralympique 2025.

→ **Savoir Rouler à Vélo** : pour les classes CE1 et CE2, 5 demi-journées ont été dispensées au cours du mois de février.

→ **Judo** : pour les classes de CM1 et CM2, dans le cadre des IETS, 9 séances sont prévues et en cours (reste 2 séances).

→ **Roller** : pour la classe de CP, dans le cadre des IETS, 5 demi-journées courant mars.

→ **Intervention association "Energie Jeunes"** :

Pour les classes de CM1 et CM2, intervention le 17 mars et le 14 avril au sein des classes : développement d'une posture d'élève acteur en vue de la rentrée au collège.

Les travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- **Les cabanes de la cour "tombent en ruine", les tuteurs en bambou sont de ce fait dangereux (à hauteur des yeux des élèves). Les élèves me rapportent beaucoup de morceaux ... :**

→ L'intervention des espaces verts sur les cabanes a eu lieu durant ces dernières vacances d'hiver. Les tiges en bambou ont été taillées et raccrochées entre elles, c'est beaucoup plus sûr.

Les arbres cassés ou coupés ont été également remplacés.

- **La problématique du sable est revenue (beaucoup de sable dans les locaux), nous avons remonté à Nicolas Naltet-Munos (responsable service patrimoine) :**

→ Demande prise en compte et transmise auprès des services techniques pour étude.

- **Toilettes filles et garçons : une demande pour refaire les peintures des murs a été réalisée.**

→ Cette demande a été acceptée, les WC seront repeints : démarrage des travaux ce jeudi 13 mars – utilisation durant les travaux des mêmes toilettes pour les filles et les garçons en alternance – gestion des groupes à réaliser par les enseignants et les animateurs du périscolaire.

- **Dalles numériques :**

→ Toutes les classes sont désormais équipées de dalle numérique.

Les enseignants des 3 dernières classes équipées sont en cours de formation pour l'utilisation.

Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Effectifs stables sur les trois temps de la journée.

Niveau activités : en décembre a eu lieu un spectacle de théâtre avec décors en carton 3D, de nombreuses familles étaient présentes.

De nombreuses activités intérieures ou extérieures animent les différents temps du périscolaire, les enfants sont demandeurs. Des grands jeux, des défis sportifs inter-périscolaires, des jeux de rôles, du théâtre, du chant, des activités manuelles.

Des séances skate-parc sont prévues sur quatre dates.

A venir : lundi 17 mars, rencontre sportive avec l'USEP en inter-périscolaires.

Jeudi 20 mars, exposition éphémère "la grande lessive" thématique de cette année "du papier, des papiers, vos papiers", l'exposition est faite avec des dessins réalisés par les enfants sur les temps périscolaires et cette année l'école participe avec nous, à cet événement, l'exposition sera installée du jeudi 20 au vendredi 21 mars comme l'an dernier le long du chemin contre le centre Baudelaire en face de l'école maternelle.

En juin, une représentation de la pièce de théâtre que les enfants sont en train de préparer avec une animatrice et nous participerons à la fête de l'école le 20 juin prochain.

Questions des parents

- « Pourrions nous rappeler aux parents l'interdiction de se garer en double file devant l'école ? Nous avons tous des emplois du temps chargés, cela n'empêche pas de prendre 2 minutes de son temps pour se garer et déposer son enfant correctement.

Il y a toujours de la place dans la rue ou les rues adjacentes. Surtout ne pas se garer à la sortie du virage, c'est une question de bon sens. »

« J'avais pour ma part une remarque qui ne relève pas de l'école mais des parents : je vois beaucoup de parents en voiture, mal garés devant l'école (souvent moteur allumé) en attendant la sortie à 16h05 ou 16h50. Que ce soit pour la sécurité des enfants, des piétons et vélos (qui ne peuvent pas accéder au trottoir ou avoir la visibilité nécessaire sur la rue) ou d'un point de vue environnement et santé (merci la pollution grâce au moteurs qui tournent), je trouve cela inacceptable ! Si l'école et/ou le périscolaire pouvait faire un rappel à ce sujet, ce serait apprécié... Merci à vous »

→ Ces comportements sont malheureusement récurrents et ne sont pas une particularité de notre école. Par le passé, plusieurs actions de sensibilisation ont déjà été réalisées sans donner de véritables améliorations. Effectivement ce sujet n'a pas été traité en conseil d'école depuis plusieurs années, il serait bon de rappeler les règles de bon sens aux parents lors des temps d'accueil ou de sortie. Une communication peut être réalisée conjointement école et parents élus à destination de toutes les familles de l'école.

Pour information, le directeur de l'école n'a aucun pouvoir sur la voie publique, notre communication devra uniquement faire appel à la conscience citoyenne des parents.

La police municipale effectue quelquefois des rondes et une présence sur ces temps sensibles – pas toujours du bon côté de l'entrée ou de la sortie et la fréquence reste épisodique.

Peut-être accentuer cette présence et verbaliser si nécessaire pour "marquer le coup".

- La problématique soulevée nous renvoie sans conteste à un manque de civisme de la part des différents usagers. Le cas échéant, la Direction de la Tranquillité Publique peut être sollicitée afin que soit menée une action de sensibilisation (réponse de la mairie de Dijon). → L'école va solliciter cette action de sensibilisation.

- « Afin que le comité des fêtes puisse expliquer aux parents ou contributeurs lors des prochaines manifestations à quoi vont servir les fonds levés, pourriez vous svp nous dire ce qui a déjà été acheté grâce à la coopérative scolaire cette année et quels sont les projets d'achat ou sorties pédagogiques prévues ? Les représentants de parents d'élèves ont également eu ces questions de la part de parents. »

« A t on une visibilité du budget global de la coopérative scolaire ? Les parents sont ravis des différentes ventes de l'école en collaboration avec le comité des fêtes mais ils aimeraient savoir comment le bénéfice sera utilisé pour les enfants ? Y aura t il des projets classe par classe ? des sorties prévues ? »

→ Dans un premier temps, je souhaiterais remercier les parents actifs au sein du comité des fêtes pour leur dévouement et leur investissement pour organiser et gérer les diverses manifestations tout au long de l'année scolaire. Je remercie également ceux qui s'investissent le jour même des manifestations pour prêter main forte.

Rappel : participation à minima de la coopérative scolaire générale au financement de la sortie de l'année :

- prise en charge à hauteur de 10 % du coût de la sortie.

- prise en charge pour les fratries à hauteur de 15 % supplémentaires pour chaque enfant de la fratrie quelle que soit la sortie.

L'argent, issu des bénéfices de ces actions, est utilisé pour des activités, des animations, des interventions pour les élèves (voir le détail dans les tableaux ci-dessous p 5) → exemples :

- participation au financement des voyages scolaires ;

- achat des jeux de cour (besoin d'être renouvelés chaque année) ;

- financement d'un spectacle (exemple Nicoco le magicien à Noël cette année 500€) ;

- achat de matériel pédagogique (abonnements revues, matériel arts visuels ...).

Par contre effectivement, il serait bon d'analyser la balance entrées/dépenses afin d'alléger si besoin le nombre de manifestations dans l'année à la fois pour les organisateurs et pour les parents qui financent.

Extrait des comptes avec le détails de la balance entrées / dépenses

Coopérative scolaire 2023-2024

Le 31/08/2024 :

Livret: 3232,30 €

Compte courant: 2677,45 €

5909,75 € (2557,75 € coops de classe et 3352 € coop générale)
(pour rappel: 6977,36 € le 31/08/2023)

Entrées :

Cotisations coopérative: 1035 €
Bénéfice photos de classe: 941,68 €

TOTAL : 1976,68 €

Entrées (actions organisées par les parents) :

Bénéfice vente de brioches: 216,66 €
Bénéfice Carnaval: 577,90 €
Bénéfice Chocolats de Pâques: 506,29 €
Bénéfice vente de Foutas: 235€
Bénéfice Vide greniers : 519,80 €
Bénéfice fête de l'école: 387,03 €

TOTAL : 2442,68 €

Dépenses :

Assurance, Cotisations USEP, ligue de l'enseignement: 387 €
Abonnements classes: 521 €
Jeux de cour, matériel pédagogique, petit matériel: 1550 €
Repas Collège Malraux: 102 €

TOTAL : 2560 €

Participation sorties : 2415,90 € (voir détails ci-dessous)

Reliquat dépenses 2023 – 2024 (Kéolis+ Repas Malraux): 726 €

Coopérative scolaire 2023-2024

Participation par classe :

- CP : - Spectacle Billenbois : 57,50 €
- Séance n° 3 école et cinéma : 50 €
- Sortie Ecodrome : 33,20 €
- CE1 : - Spectacle Billenbois : 57,50 €
- Sortie Ecodrome : 33,20 €
- CE2 : - Séance n° 3 école et cinéma : 50 €
- Classe Prémanon : 690 €
- CE2/CM1 : - Sortie accrobranches : 300 €
- CM1/CM2 : - Animation Cité Gastro : 115 €
- Classe Prémanon : 690 €
- CM2 : - Sortie accrobranches : 300 €

TOTAL : 2415,90 €

Coopérative scolaire 2024-2025

Dépenses déjà réalisées

- Spectacle Nicoco : 500 €
- Gobelets école : 177,60 €

Pour rappel, ces informations ci-dessus sont présentées chaque année durant l'assemblée générale de la coopérative scolaire où tous les parents sont invités à participer.

- « Au niveau du cycle piscine obligatoire au niveau de l'élémentaire, cette année Madame Aubertin nous a annoncé lors de la réunion de rentrée qu'elle avait décidé ainsi que vous même face à l'attitude de certains parents de renoncer au cycle piscine (je comprends personnellement tout à fait je suis choquée de l'attitude de certains parents). Les parents actuels de CE1 auraient vraiment aimé que leurs enfants puissent profiter du cycle natation j'ai eu énormément de retour à ce sujet, j'ai donc précisé aux parents demandeurs que j'évoquerais le sujet lors du conseil d'école. »

→ Pour la natation, nous respectons les recommandations de l'inspection académique. A savoir, la natation est **obligatoire pour les niveaux CM1 et CM2**, puis s'il reste des places l'ordre de priorité est CP, CE1 et GS (stage

filé) et MS, GS et CP (stage massé).

Mme Aubertin-Ridolfi a informé les parents de sa classe que chaque année, des parents ne facilitaient pas l'activité en trouvant des moyens pour que leur enfant ne participe pas au cycle natation. Cette remarque est totalement décorrélée du choix de ne pas faire natation cette année.

M. Mathey a indiqué aux parents de sa classe que le niveau CE2 n'était pas retenu pour le cycle de natation.

L'objectif de cette année pour ces deux classes est le cycle du Savoir Rouler à Vélo (que nous n'étions pas certain d'obtenir également).

Les dates à retenir

Vide-grenier : dimanche 11 mai 2025.

Le prochain conseil d'école : jeudi 12 juin 2025.

La fête de l'école : vendredi 20 juin 2025 (**Attention nouvelle date**).

La séance est levée à 19h25

Le directeur,
M. Mathey

L'enseignant,
Mme. Aubertin-Ridolfi

La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme. Ferry

